



Arrondissement de Pontarlier
Canton de Valdahon

CCAS de Valdahon

Date de convocation :
14 septembre 2023

OBJET

FINANCES RESIDENCE
AUTONOMIE : DM4 transfert
de crédits matériel
informatique

Nombre de membres
en exercice : 15
présents : 9
votants : 11

DECISION

Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Date d'affichage : 22/09/2023

Extrait du Registre des délibérations du Conseil d'Administration

N° 23.26

Séance du 21 septembre 2023

Président de séance : Mme Sylvie LE HIR, présidente du CCAS

Etaient présents : Mme LE HIR, Mme GUILLEUX, Mme VUILLEMIN, M MANZONI, Mme POURET, Mme FERNIOT, M KURT, M ANDREZ, M LAPOIRE
Etaient absents : M DUMONT, Mme GIRAUD, Mme BRECHEMIER, Mme LIME VIEILLE, M ARNAL, Mme CHABRIER

Secrétaire de séance : Mme LE HIR

Procurations de vote : M DUMONT / Mme GUILLEUX, Mme BRECHEMIER / Mme VUILLEMIN

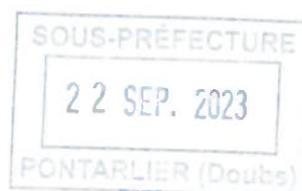
Suite à l'installation des logiciels de transmission de Berger Levrault en 2022 à la résidence autonomie certains abonnements doivent être mandatés en investissement au compte 205.

Il convient de faire un transfert de 3 000 € du compte 21311 « constructions sur sol propre-bâtiments publics » au compte 205 « concessions et droits similaires, brevets, licences, marques... », ce qui permettra de mandater les dernières factures de cette année.

Le conseil d'administration approuve la décision modificative détaillée au verso.

Fait et délibéré en séance
Pour extrait conforme

La présidente du CCAS
Sylvie LE HIR



250004439 Code INSEE	CCAS FOYER LOGEMENT HEBERGEMENT - 75197	DM n°4 2023
-------------------------	--	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil d'administration
OUVERTURE DE CREDITS- LOGICIEL BERGER LEVRAULT

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-205 : Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21311 : Constructions sur sol propre - Batiments publics	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	3 000,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €